

20 ans de démarche environnementale pour l'Aéroport de Strasbourg

Il y a 20 ans, à l'été 1996, l'Aéroport de Strasbourg se trouvait sous le feu des projecteurs dans le cadre d'un projet de fret mené avec l'entreprise DHL. Les populations riveraines avaient alors exprimé leur très grande inquiétude de voir ces vols nocturnes d'avions cargo remplacer les vols militaires récemment interrompus.

Pour répondre à ces inquiétudes, l'Aéroport de Strasbourg s'était alors engagé dans une politique environnementale particulièrement novatrice, associant l'ensemble des parties prenantes : collectivités locales, associations de riverains, associations de protection de l'environnement...

Et basée sur deux piliers :

- Un Protocole d'Accord restreignant l'activité nocturne de l'aéroport afin de limiter les nuisances générées par son activité et d'instaurer un cadre de transparence avec les autorités et les populations riveraines.
- Une Charte de l'Environnement établissant un programme quinquennal d'engagements de l'aéroport à préserver son environnement sur les thématiques du bruit, de la qualité de l'air, de l'eau, des sols et complété récemment par des engagements sociétaux.

20 ans après, l'Aéroport de Strasbourg respecte, applique et développe encore ces engagements. En respect du protocole d'accord, aucun vol commercial n'est programmé après 23h30 ou avant 06h00. Appliquant une stricte politique de transparence, l'aéroport communique et justifie chacun des vols dépassant les horaires de journée (aléas techniques, évacuations sanitaires, vols d'Etat...) et diffuse des bulletins mensuels d'information sur le bruit aéronautique (bulletins Symbioses). En 2016, l'Aéroport de Strasbourg vient de mettre en œuvre sa cinquième Charte de l'Environnement, riche de 27 engagements sur toutes les thématiques (bruit, qualité de l'air, de l'eau et des sols, gestion de l'énergie...), innovant encore en y intégrant un code de bonne conduite engageant l'aviation de loisirs.

20 ans après, ces engagements envers les populations riveraines et l'environnement ont été intégrés au plan de développement de l'aéroport. En effet, si aucune activité de Fret cargo n'a été développée sur la plateforme, l'aéroport a su poursuivre son développement et construire un nouveau modèle d'activité en se recentrant sur le développement de l'activité low cost. Ces dernières années ont ainsi été marquées par l'arrivée et le développement de nombreuses nouvelles compagnies : Ryanair, Sunexpress, Tassili Airlines et bien entendu Volotea, dont Strasbourg est l'une des bases du réseau.

Soucieux d'intégrer son développement dans son environnement et de se mettre au service de son territoire, l'Aéroport de Strasbourg continue à respecter et à enrichir les engagements pris il y a 20 ans. Dans ce cadre vertueux, l'aéroport développe une politique commerciale dynamique axée sur

Communiqué de presse

1er septembre 2016

les vols low cost, les destinations internationales et les voyages loisirs afin de répondre aux besoins de transports des Alsaciens.

Contact : Thomas DUBUS – Directeur de l'aéroport – t.dubus@strasbourg.aeroport.fr – 03.88.64.67.68

Nelly GARRIDO – Chargée de la Communication et de la Promotion des ventes – 03.88.64.69.54